

# Hénin-Beaumont c'est Vous !

N°79 - SEPTEMBRE 2021



**Centre d'animation jeunesse**

***Cap sur l'avenir !***



**4-9 /// CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE** Présentation, portrait des animateurs et activités

**10-11 /// RETOUR LES CENTRES DE LOISIRS**

**12-15 /// RETOUR SUR L'ÉTÉ**  
Concert, cérémonies du 14 juillet, feu d'artifice, quartiers d'été, fêtes champêtres, après-midi pour les enfants

**16-18 /// ETAT-CIVIL**  
Naissances, mariages, décès, noces d'or, In mémoriam

**19 /// LA CULTURE S'INVITE AU SALON DE LA POLOGNE**

**20-21 /// LA VILLE JARDIN**

**22-23 /// SALON DE LA POLOGNE**

**24-25 /// SPORT**  
Pass sport, retour sur les Esti'sport

**26-29 /// SOLIDARITÉ**  
retour sur les événements de la résidence Pasteur, Semaine bleue et rubrique santé

**30-31 /// CADRE DE VIE**  
Travaux de la rue Elie Gruyelle, travaux d'enfouissement des réseaux, Rénovation du Bd Piette

**32-33 /// VIE ÉCONOMIQUE**  
Le marché nocturne, mon-couscous.fr

**34-35 /// INFOS PRATIQUES**  
Question pratique, recensement, CNI

**36 /// CULTURE**  
Les Journées du patrimoine

**37 /// TRIBUNES**



27/08/2021 - Fête champêtre nocturne

## Bonne rentrée à tous !

Des fêtes champêtres au feu d'artifice, en passant par le village nocturne des commerçants ou le concert de la Fête nationale, l'été à Héning-Beaumont a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses, pour votre plus grand bonheur et ce dans un contexte particulièrement difficile.

En plus de ces rassemblements festifs, la Ville a agi durant l'été pour améliorer encore davantage votre cadre de vie. La rue Elie Gruyelle s'est ainsi transformée et les travaux du boulevard Piette ont démarré, comme je m'y étais engagé lors de la dernière campagne municipale.

Cet axe qui relie les boulevards Schweitzer et Darchicourt va intégralement se transformer pour apporter plus de sécurité et de confort aux usagers. Les piétons et notamment les scolaires, pourront emprunter un cheminement qui leur sera entièrement dédié ; les automobilistes retrouveront un confort de circulation et les cyclistes ne seront pas oubliés avec la matérialisation de pistes réservées aux déplacements en mobilité douce. La transformation d'Héning-Beaumont se poursuit...

Pour cette rentrée, nous intensifierons encore nos efforts dans tous les domaines. L'amélioration de votre cadre de vie va continuer et les grandes manifestations vont progressivement reprendre.

Je vous donne rendez-vous, dès le 5 septembre, pour la Fête du sport. Un événement qui permettra de redynamiser le tissu associatif sportif, lourdement impacté par la crise sanitaire, et offrira aussi aux enfants l'opportunité de s'essayer à de nombreux sports proposés dans notre ville.

Côté culture, les Journées du patrimoine tiendront toutes leurs promesses avec la visite du site archéologique de l'abbaye Notre-Dame d'Héning-Liétard et celle de l'Hôtel de ville.

Enfin, après une année d'interruption liée à la crise de la Covid-19, le Salon de la Pologne fera également son grand retour les 25 et 26 septembre prochains à l'Espace François Mitterrand.

En attendant de nous retrouver pour échanger et partager ces moments ensemble, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle rentrée !

Steeve Briois,  
votre Maire



## CES TROIS LETTRES VOUS INTERPELLENT ? ON VOUS EN DIT PLUS.

**Votre enfant ne veut plus aller aux centres de loisirs parce que « c'est pour les petits », mais vous souhaitez quand même qu'il soit encadré. Le CAJ est la solution proposée par la Ville.**

### Qu'est-ce que le CAJ ?

Installé depuis 2017, dans des locaux entièrement rénovés, le CAJ ou centre d'animation jeunesse est un lieu de rencontre, de loisirs et de divertissement pour la jeunesse héninoise. C'est un peu – pour eux – une « deuxième famille », les animateurs sont là avant tout à l'écoute des adolescents. Chaque activité est conçue dans le but d'apprendre et de se divertir, rien n'est imposé.

Chacun est libre de faire ou de ne pas faire ce qui est proposé et chacun peut apporter sa pierre à l'édifice en proposant des activités et des loisirs possibles à mettre en place. Au CAJ, il y a des notions essentielles comme le partage, le savoir-vivre, le savoir-être, l'acceptation, la différence, l'entraide et la politesse.

### Qui peut s'y rendre et quand y aller ?

Situé sur l'Avenue Brigitte Bardot, le CAJ est ouvert aux ados de 11 à 17 ans inclus. Les inscriptions commencent dès la rentrée !

#### **Hors vacances scolaires :**

Le CAJ est ouvert le mercredi de 14 h à 19 h, le vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 14 h à 19 h. Venir au CAJ ne veut pas dire être obligé de rester jusqu'à la fermeture, une fois que vous y avez adhéré en dehors des vacances scolaires, libre à vous d'y aller lorsque vous le souhaitez aux horaires d'ouverture.

#### **Pendant des vacances scolaires :**

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19 h. La restauration n'est pas fournie mais le CAJ reste ouvert pour tous ceux qui souhaitent manger sur place. Même si vous vous y rendez régulièrement, il est obligatoire de vous inscrire à chaque session de vacances.



### Où se trouve-t-il ?

Le CAJ se trouve sur l'avenue Brigitte Bardot, face au supermarché Match en plein cœur du centre-ville. Avec les nouveaux aménagements réalisés sur cet axe, vos enfants pourront aller et venir en toute sécurité. Des arrêts de bus sont à proximité, si vous souhaitez venir rechercher vos enfants, vous trouverez forcément une place pour vous garer. S'ils veulent se restaurer, ils peuvent avoir accès au supermarché mais aussi aux boulangeries et autres commerces se situant à proximité.

### Bon à savoir !

Votre enfant passe un cap, il est désormais considéré comme un adolescent responsable. Lorsqu'il est au CAJ il n'est pas soumis à la même surveillance que lorsqu'il était au centre de loisirs. Nous mettons en avant l'autonomie et nous faisons preuve de confiance envers eux.

Lors des vacances, un petit déjeuner et un goûter sont proposés chaque jour, les activités étant essentiellement sportives il est important d'avoir de l'énergie.

## Qu'est ce qui est proposé ?

Le CAJ ayant déménagé il y a quelques années, l'espace a été repensé et réaménagé.

Au niveau matériel, vous pourrez profiter de :



PS4



Pc gamer



écran plat



baby foot



jeux de société



tables de ping pong



billard



matériel d'Arts



**Durant ces dernières années, la Municipalité a fortement investi dans l'équipement du Centre d'animation afin de le rendre plus attractif pour les adolescents.** Pour ce qui est des activités, les animateurs sont à 100% dans la création et dans la découverte. Si vous ne connaissez pas le nom de certaines activités ci-dessous ne vous inquiétez pas, vous les découvrirez en vous rendant au CAJ.

### Les grands jeux :



Sagamore



Street golf



Loup garou



Le maillon faible



Zombie Run



Blind test  
Pictionary géant  
Le jeu des 8 chances  
Le grand troc  
Rallye Photo

### Ateliers créatifs :



Masques



Customisation



Photos

Origami, atelier argile, atelier boomerang...

### Les sorties :



sorties culturelles



parcs d'attractions



laser game



bowling



Olhain



jump XL



stade Bollaert



plage



**Contactez le CAJ : 03 21 76 99 86**

### Le sport :





## Portraits de l'équipe d'animation

Trois profils différents et qualifiés qui se complètent parfaitement. De quoi vous inciter à venir les rencontrer et apprécier passer du temps au CAJ.



### Jérémy Janvier Responsable du CAJ

#### Pourriez-vous vous présenter rapidement ?

Agé de 41 ans, j'ai été recruté à la Mairie d'Hénin-Beaumont en 2016 où j'ai intégré le service Jeunesse en tant qu'animateur. Auparavant, je travaillais pour une autre collectivité territoriale au sein de laquelle je m'occupais de groupes d'adolescents durant les vacances scolaires. Titulaire d'un Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, je suis aujourd'hui responsable du Centre d'animation jeunesse.

#### Comment avez-vous fait évoluer la structure ?

A mon arrivée, le Centre d'animation jeunesse était en perte de vitesse. Les adolescents se désintéressaient de la structure et le programme des animations ne permettait pas de renforcer l'attractivité de la structure. J'ai donc mis mon expérience au service de la collectivité d'Hénin-Beaumont et, dès le départ, les élus ont décidé de m'accorder leur confiance et m'ont suivi dans mes projets pour redynamiser ce lieu.

Un an plus tard, le Centre d'animation jeunesse s'installait dans de nouveaux locaux plus spacieux et plus fonctionnels. Implanté en coeur de ville, ce nouvel emplacement est idéalement situé pour les adolescents qui n'ont pas forcément de moyen de locomotion. Les adolescents sont maintenant reçu dans de bonnes conditions et dans des locaux adaptés aux différentes activités que nous proposons.

Grâce au soutien des élus, nous avons également pu investir dans du matériel dernier cri comme des pc de gamers qui étaient très attendus par les jeunes. Nous avons également multiplié les sorties afin de rendre l'offre proposée plus attractive pour les jeunes Héninois et Beaumontois.

Une nouvelle équipe, avec qui j'ai plaisir à travailler, a été mise en place. Des agents très impliqués dans leurs missions et complémentaires. Leurs profils différents nous permettent de pouvoir proposer aux nombreux adolescents des activités très diverses comme des ateliers créatifs, du sport ou des sorties.

Sportif de longue date, j'ai souhaité transmettre à cette jeunesse des valeurs comme la solidarité, l'envie de se dépasser ou encore l'esprit d'équipe. Le Centre d'animation jeunesse c'est un collectif soudé dans lequel les adolescents et les animateurs ont tous trouvé leur place.

## Quelles sont vos projets pour le CAJ ?

Nous avons déjà fait beaucoup évoluer la structure en 5 ans et nous continuerons à la développer dans les années à venir. Je souhaite que nous multiplions encore plus les sorties qui sont très appréciés par les jeunes. Cette année, ils ont pu partir à Plops aqua, faire une journée à la mer, Bellewaerde, Co-hésio...

Ces moments permettent de faire sortir les jeunes d'Hénin-Beaumont et de leur proposer des activités marquantes pour eux. Ces sorties incitent également de nouveaux adolescents à rejoindre la structure.

Si le succès se pérenise et se confirme, nous serons dans l'obligation de renforcer encore notre équipe afin de pouvoir accueillir plus de jeunes.

## Lionel, l'artiste



Lionel est un artiste renommé sur les plateformes d'art, il est connu pour ses portraits hyper réalistes. Il réalise également, au moment des périodes de Noël, la décoration des vitrines des commerçants d'Hénin-Beaumont.

C'est un véritable atout pour le CAJ, les idées fusent et les adolescents adorent. Entre ateliers de création et de découverte, Lionel fait voyager tout le monde dans son univers. Le CAJ, c'est sa deuxième maison, l'artiste le customise aux goûts des ados. Entre le fauteuil nuage, la table basse Dragon Ball Z, le smartphone planning, la pancarte du CAJ, les supers héros peints sur le mur, les cadres photos avec le visage des animateurs et des ados, le Mario géant, la vache Margueritte qui nous vient du rond-point des vaches et qui passe une paisible retraite, Lionel se démène pour que les ados se sentent bien et que le CAJ soit à l'image de chacun.

## Marianne, la confidente



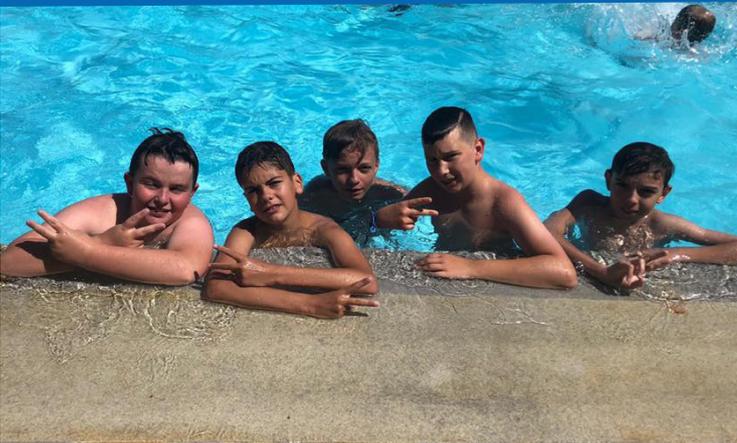
Dernière arrivée au sein de l'équipe d'animation, Marianne est une fonceuse. Aussi sportive que créative, elle est considérée comme une « grande sœur » par la plupart des ados.

Un coup de mou, quelque chose qui les préoccupe... Marianne joue le rôle de confidente auprès des adolescents qui trouvent en elle une écoute extérieure. Elle apporte joie et bonne humeur au sein du Centre d'animation jeunesse. Marianne est aujourd'hui devenue un pilier de l'équipe d'animation et s'investit pleinement dans les différentes tâches et missions qui lui sont confiées.

En plus de ses activités au sein de la structure, Marianne est également présente au sein des cantines et garderies de la commune.



# Ce que vos ados pourront





# faire et découvrir au CAJ



# ÉTÉ PLUVIEUX, ÉTÉ HEUREUX

Malgré la pluie qui s'est invitée cet été, les animateurs des centres de loisirs n'ont pas manqué d'idées pour rendre les vacances des enfants inoubliables.

Au programme de ces vacances estivales : sport, détente et amusement. De quoi leur donner envie de revenir l'année prochaine !





## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT du 25 octobre au 5 novembre

Les accueils de loisirs seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 13 ans, répartis selon les tranches d'âge. Ils se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire Michelet. Le Centre Sportif occupera ses locaux habituels pour les petites vacances, l'Espace François Mitterrand.

Une garderie sera proposée, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h. Les enfants du centre sportif rejoindront l'Espace François Mitterrand le matin ou la garderie de Michelet le soir par le biais d'une navette.

Les enfants de 3 à 6 ans, seront pris en charge à l'école maternelle Michelet, pour les enfants de 6 à 13 ans, ils seront à l'école élémentaire Michelet, le centre sportif est ouvert aux enfants de 10 à 13 ans, les enfants seront accueillis à l'Espace François Mitterrand.



### INSCRIPTIONS

#### ALSH (3-13 ANS)

Vous pouvez inscrire votre enfant pour les vacances d'automne du samedi 18 septembre au dimanche 3 octobre :

- en ligne via le portail famille ou du lundi 27 septembre au vendredi 1er octobre

- guichet du service Enfance-Jeunesse, 143 avenue des Fusillés.

#### CAJ (11-17 ANS)

Inscription pour les vacances d'automne :

Du 4 au 18 octobre à la maison Anne Frank :

- mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- samedi de 14 h à 19 h.

Attention les places sont limitées



## UNE NUIT DE FOLIE À HÉNIN-BEAUMONT !

Le 13 juillet, lors du concert de la Fête nationale, les artistes présents ont mis le feu à la place de la République.

Les brunes ont été mises à l'honneur par Lio qui a rappelé qu'elles « ne comptent pas pour des prunes » ; il y en a eu aussi pour les hommes, puisque le groupe « A cause des garçons » était également présent.

Caroline Loeb, vous a régalés avec son titre « C'est la ouate », un titre qui donne toujours autant envie de danser malgré les années qui passent et qui vous a permis de vous rapprocher « un peu plus près des étoiles » grâce à Alain Llorca du groupe Gold. Jean Schultheis en a profité pour vous faire des confidences sans oublier Bibie qui vous a envouté avec les paroles de « Tout doucement ».

Nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine afin de chanter et danser tous ensemble.





## Cérémonies du 14 juillet

Le 14 juillet est une date symbolique pour la France, c'est un « hymne à la France ». On parle souvent de cérémonie, de commémoration, or le 14 juillet est une journée de fête nationale. Elle est associée à la prise de la Bastille et à l'insurrection populaire de 1789 ou comme le disait Victor Hugo à « l'éveil de la liberté ».

A cette occasion, Monsieur le Maire, accompagné de Marine Le Pen, députée du Pas-de-Calais, de ses adjoints et conseillers municipaux, s'est rendu au monument aux morts de Beaumont, puis au cimetière centre. Cet hommage a été suivi d'un défilé jusqu'au parc public Elie Gruyelle, où Steeve Briois et Madame la députée, après avoir mis à l'honneur les jeunes Sapeurs-pompiers, ont prononcé chacun un discours.



## LA MUNICIPALITÉ ILLUMINE LA VILLE ET LE CŒUR DES HABITANTS



Suite aux intempéries du 14 juillet, la municipalité a été dans l'obligation de reporter le feu d'artifice au dimanche 18 juillet.

Grâce à cette date décalée, le feu d'artifice a été un succès total. En effet, en plus de retrouver nombreux les Héninois et Beaumontois devant l'Espace François Mitterrand, beaucoup d'habitants des villes voisines s'étaient donné rendez-vous pour venir admirer le spectacle pyrotechnique proposé par la Municipalité.

Pour ne mettre personne de côté, et comme chaque année, le feu d'artifice était retransmis en direct sur le Facebook de la ville : nombreux sont donc ceux qui ont pu profiter de ce live.

On vous donne rendez-vous l'année prochaine avec un final aussi grandiose que cette année !

# Retour sur les an

## ÇA BOUGE DANS LES QUARTIERS !

Dimanche 11 juillet, la cité Kennedy accueillait les Quartiers d'été. L'occasion pour les habitants de se retrouver autour d'un verre, de discuter et de s'amuser. Lors de cet événement, différents stands étaient mis en place comme un parcours à vélo animé par l'Etoile cycliste, un atelier sur la fracture numérique, des structures gonflables, des balades à poney, sans oublier l'animation avec Nya et Sébastien Lassalle

Pour clôturer l'été, la manifestation s'est installée à la cité Darcy, dimanche 29 août. Au programme de la journée : déambulation et atelier de cirque, animations musicales, structures gonflables, stand de maquillage, parcours à vélo, parcours sportif animé par les Mustangs d'Hénin-Beaumont, un stand sur la fracture numérique, des jeux anciens et des animations sur le tri sélectif.

Les habitants de chaque cité, petits et grands, ont pu profiter des quartiers d'été afin de s'amuser et de se retrouver.



## BONNE HUMEUR ET RIRES ASSURÉS



Cet été, il y en a eu pour tous les goûts.

Les enfants ont ainsi eu le droit à leurs événements de l'été grâce aux spectacles proposés par la municipalité.

Entre magie, blagues et ventriloquie, petits et grands se sont retrouvés à l'ancien mini-golf de la rue Ledru-Rollin pour des après-midis festives.

A cette occasion et pour faire plaisir aux enfants, la municipalité a décidé d'offrir à chacun un goûter après chaque spectacle.

# Animations de l'été



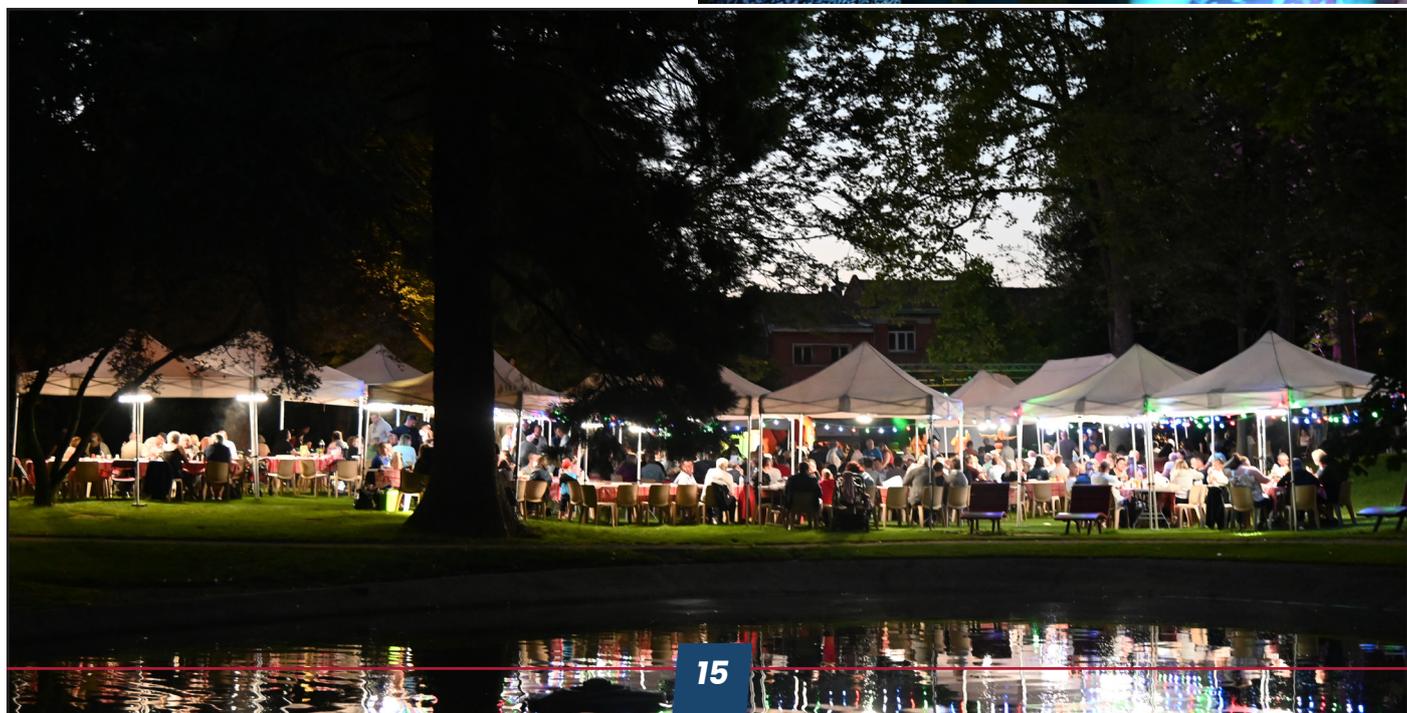
## BEAU TEMPS, MUSIQUE ET DANSE, LE COCKTAIL PARFAIT

Les fêtes champêtres sont des rendez-vous incontournables de l'été à Hénin-Beaumont.

Cette année encore et malgré les restrictions sanitaires en vigueur, vous avez été très nombreux à venir partager, ensemble, un repas dans une ambiance champêtre et à vous amuser sur la piste de danse.

Face au succès de la manifestation, la ville avait décidé d'ajouter une date supplémentaire - en nocturne - le vendredi 27 août.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



## Etat-civil

- juin et juillet 2021 -



## Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Arthur BAILLEUX ; San'ia BAKCHICH ; Lou BENDNAREK ; Manel BERRIDEL ; Maïsy CARON CLAR ; Djibril DABO ; Manon DAMIENS ; Noah DE MOOR ; Marius DECOTTIGNIES ; Anaé DELAHAYE ; Ambre DERENSY ; Noah DERICK ; Zack DEROEUX FLAMENT ; Nylia DESCAMPS ; Livia DESPRETZ ; Emma D'HAËSE CODIAT ; Timothée DIEU ; Mya DONNEZ ; Kathaleiya DOROL ; Jade DRUMEZ ; Lylia ECAILLET ; Bilal EL FILALI ; Maë EQUETER ; Sacha FABRYKA DESPEGHEL ; Ibrahim FERDI ; Ezio FRANCISSCO FLOND ; Baptiste GODART ; Clémence GRINENWALD ; Roxane GUILBERT ; Julia HERBIN ; Stajna JACQUART ; Adàm JARDIN VANHAELEWYN ; Télya JUSZCZAK ; April KLEINE ; Isaac KLILICHE ; Julia LEBACQ ; Lily-Rose LEROY ; Victoire MIQUET ; Leslly MORIEUX ; Lorenzo MORO ; Zoé NEUVILLE ; Clémence PIETRZAK ; Léya REMUS ; Lylío SÉNÉCHAL ; Aryana SEVERIN ; Elyo SOUICI PETILLON ; Aya TAOURIT ; Zayn TAOURIT ; Maxence THÉRY ; Lilou WIEJACZKA.



## Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Lysiane ACKET ; Henri ALLARD ; Max BABIJCZUK ; Marthe BAILLIEZ ; Pierre BEAUCOURT ; Michel BERNARD ; Denise BIBLOCQUE ; Mohand BOUCHRIT ; Charles BOUQUET ; Elisabeth BOUSSEMARY ; Tayeb BRIKI ; Rosalie BUFFET ; Liliane CARRE ; Mauricette CARRE ; Jérémy CARRU ; Marie CAULIER ; Xavier COPIN ; André CROUZIER ; Réjane DAILLENCOURT ; Marc DALLONGEVILLE ; Christelle DANIEL ; Jeannine DAUPHIN ; Joseph DEBIEVRE ; Fernande DEGORGUE ; Claudine DEJARDIN ; Jean-Pierre DELBECQ ; Nicolle DELBROUQUE ; Odette DELEBECQUE ; Angélique DELEFOSSE ; Cathy DELFORGE ; Muguette DERUELLE ; Robert DEVAUX ; Bernard DEVOS ; Josette DITTE ; Laurence DUHIN ; Jean DUQUENOY ; Jacqueline ETHERINGTON ; Martial FABURE ; Robert FEART ; Henri FIEF ; Olivier FORTIN ; Patrick FOULON ; Marie-Thérèse GARCIA ; Jacky GAUTHIER ; Gérard GUYOT ; Danièle HECHT ; Annette JOVENET ; Jozéfa KUSNIERZ ; Raymond LEFEBVRE ; Monique LENGAINNE ; Francine LEU ; Solange LUC ; Françoise LUCZAK ; Annie-Rosalie MABBOUX ; Michel MAËS ; Boumediène MALKI ; Elisa MERCIER ; Eugénie MICHON ; Marc MOLIN ; Mireille MONNAERT ; Louis MORAND ; Jean-Pierre OCCRE ; Jean OLIVIER ; Henriette PETITPRE ; Janina POREBSKI ; Corinne POTEAUX ; Gérard ROGER ; Simone ROGER ; Patricia SALOMEZ ; Claude TENDRON ; Jeannine TESSIER ; Bernard TISON ; Daniel TONNEAU ; Guy VAGNIEZ ; Louis VALET ; Marie-Henriette VAN COILLIE ; Geneviève VERRIER ; Lucienne VIENNE ; André VINCENT ; Albert VLASSELAER ; Henri WISNIEWSKI ; Irène ZYSKOWSKI.



## 50 années de bonheur pour M. et Mme Legrand

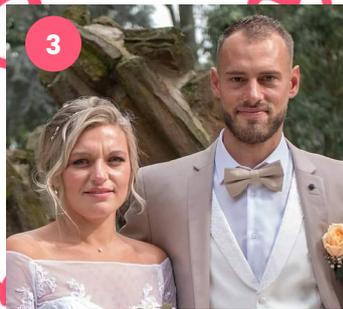
Samedi 19 juin, Monsieur et Madame Legrand se sont réunis avec leur famille au sein de l'Hôtel de ville pour célébrer leurs 50 ans d'union.

Jean-Claude et Michèle se sont rencontrés le 13 avril 1969 au café « Le coq lillois », grâce à une amie commune. Tous les dimanches ils allaient danser au bal du Colysée, depuis ce jour ils ne se sont plus jamais quittés.

Le 7 juin 1971, ils sautent le pas en se mariant à la mairie d'Avion : de cette union naîtront 3 enfants, Christelle, Sébastien et Aurélie, qui leur ont donné à leur tour 5 petits-enfants : Hugo, Baptiste, Raphaël, Ethan et Arthur.

La municipalité renouvelle aux époux ses vœux de bonheur et leur donne rendez-vous dans 10 ans pour leurs noces de Diamant.

## Vive les mariés !



Amina AYACHI et Hakim BADAOU ; Philippe BARA et Laura DEWILDE ; Sandra BART et Anthony CHAMBERY(1) ; Céline BECU et Malik HAFOUD(2) ; Donia BENERRADI et Amin DRIF ; Milouda BERRIDEL et Angelo GUIDO ; Vanessa BINOT et Florian MORDAVE(3) ; Jacky BIRMANN et Amandine RICHARD(4) ; Angélique BORDEYNE et Jérémy MILLIEN(5) ; Marie-Bénédicte BULTEZ et Emmanuel GERME(6) ; Benoit COCHET et Marie DELSOL ; David DEBREU et Stéphanie GOUDU ; Charline DECOCQ et Maxime MOULIN(7) ; Brayan DENNETIERE et Shirley MELOBOSIS(8) ; Christophe DERACHE et Audrey PENIN(9) ; Francis DETREZ et Nadine SURY ; Jonathan DRUT et Emilie LOUIS(10) ; Michaël DUBOIS et Sabrina LARIVIÈRE ; Sébastien EDOIRE et Stéphanie HAVEZ(11) ; Amara ELMIR et Mohamed HARRI ; Harmony FAGES et Sullivan TOMASZEWSKI(12) ; Zakaria FAHID et Hynde KHALID ; Thomas FONSON et Laura MERCIER ; Christophe GALLAND et Tifanie VIARD(13) ; Anaïs GAMBIEEN et Kévin LOEIL ; Yoan GROSSO et Sonia LAMPIN(14) ; Guillaume LEPRETRE et Isabelle VANLANDE(15) ; Nordine MARCHETTI et Madina MERCHI ; Franck MAYEUX et Sandrine RICHIR(16) ; Anthony MONNIEZ et Estelle OLESZAK(17) ; Mélissa OLIVIER et Philippe PELIZZARI ; Mickaël PAMART et Cyndie ZACHARYASZ(18).

## IN MEMORIAM



## GILBERT DUJARDIN

Gilbert Dujardin (alias Gill Birthday) s'est éteint le 16 août dernier à l'âge de 70 ans. Son visage mais aussi sa voix étaient connus d'un grand nombre d'Héniinois et de Beaumontois.

Né en 1951 à Carvin, Gilbert a consacré une grande partie de sa vie à son métier d'électricien. D'abord employé dès 1972, il se lancera à son compte en 1990 en créant sa propre entreprise à Hénin-Beaumont. Durant 23 ans, l'artisan arpentera les rues de notre cité pour parer aux problèmes électriques des habitants... Côté vie personnelle, en 1969, il rencontrera Claudie qui deviendra sa femme en 1972. Les deux tourtereaux célébreront leur union à la Mairie d'Hénin-Beaumont. De cet amour naîtront Nadège, Magalie et Aline qui donneront à leur tour naissance à 7 enfants.

Beaucoup d'Héniinois et Beaumontois connaissaient Gill au travers de sa passion pour la musique. Virus attrapé très jeune, puisqu'il commencera à chanter et participer à des télécrochets dès ses 14 ans. Fan de Gilbert Becaud, il délaissera vite sa première idole pour suivre la carrière de Johnny Hallyday et n'hésitera pas, dans les années 2000, à sortir un CD intitulé « Sur la route de Johnny ». Gill n'était pas un imitateur, il chantait avec son cœur et n'hésitait pas à répondre favorablement aux diverses sollicitations pour « faire plaisir ». Il avait notamment rendu un hommage poignant à son idôle, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de ville à l'occasion de sa disparition en 2017.

En plus de sa passion musicale, Gilbert était membre de l'ASOR depuis 5 ans. Association pour laquelle il était devenu l'animateur lors des manifestations. Il était également membre du Souvenir français et des Gardes de Lorette. Monsieur le Maire s'associe à la douleur de la famille et lui présente ses sincères condoléances.



## CHANTAL VENDEVILLE

Le 14 août dernier, Chantal Vendeville nous a quittés. Née en 1946 d'un père mineur et d'une mère au foyer, Chantal était maman d'une fille.

En 1976, elle débuta sa carrière au sein de l'IME Georges Meilliez en tant qu'éducatrice technique. Elle réalisera ensuite une formation à l'Institut régional du travail social afin de faire reconnaître ses compétences auprès de l'Education nationale. Elle sortira avec les honneurs en tant que major de promotion, avant de réintégrer l'IME comme Chef du service éducatif.

Très appréciée des enfants, du personnel mais également de son directeur, Georges Bouquillon, elle prendra une retraite bien méritée en 2002.

Chantal s'était également investie dans la vie politique locale. En effet, elle sera élue en 2009 sur la liste de Daniel Duquenne. Investie dans sa mission, Chantal deviendra alors adjointe aux Affaires sociales et au Logement. Compétente, humaine et faisant preuve d'un investissement personnel total, Chantal travaillait avec et pour tous les Héniinois.

Elle aimait lire et échanger avec ses amis sur ses lectures. Les Héniinois garderont l'image d'une femme intéressée de tout et investie pour le bien-être de la population.

Monsieur le Maire adresse ses sincères condoléances à ses proches.

**- IMPORTANT -**

En raison des contraintes imposées par la Préfecture pour organiser la Grande Braderie annuelle du centre-ville, la Ville d'Hénin-Beaumont a décidé de ne pas maintenir l'événement cette année.

Nous vous donnons rendez-vous, en 2022, pour une nouvelle édition de la Grande Braderie.



## La Culture s'invite au Salon de la Pologne

6<sup>e</sup> édition

### Une artiste peintre en exposition au Salon de la Pologne

Artiste peintre reçue cette année au Salon de la Pologne, Ewa Gaj est née en 1977 et est une ancienne élève du lycée des beaux-arts de Koło. Elle est diplômée de l'Institut de Culture et Beaux-arts de Zielona Góra. Ewa Gaj met en scène des personnes et des moments volés, souvent à partir de photos prises depuis son téléphone. Artiste reconnue en Pologne mais aussi en République

Tchèque, elle a participé à de nombreuses expositions individuelles à Konin, Poznań, Łódź ou Prague. Artiste touche-à-tout, elle a également initié et organisé l'exposition «Je vis à Konin», alliant peinture, littérature et musique en un seul lieu. Depuis 2019, Ewa Gaj réside dans la villa d'une écrivaine de Konin, Janina Weneda. La peintre y possède son atelier et organise des événements liés à la culture et l'art.

**Ewa Gaj est une artiste rebelle. Elle aime provoquer et cela se ressent dans son art.**

Pendant le Salon de la Pologne vous pourrez découvrir une partie des œuvres d'Ewa Gaj, où la centrale électrique de Konin se mêle à la détente au bord des lacs de la région, à la nudité féminine et masculine mais aussi des tableaux préparés spécialement pour cette exposition.

Vernissage : le vendredi 24 septembre à 18 h 30 dans le hall de l'hôtel de ville.

Exposition des œuvres d'Ewa Gaj durant le Salon de la Pologne à l'Espace François Mitterrand (Dojo)  
Ouverture de l'exposition : samedi et dimanche de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h 30 (17 h le dimanche)

### De la musique pour célébrer la culture Polonaise



Pour ouvrir le Salon de la Pologne cette année, un concert exceptionnel se déroulera le vendredi 24 septembre à 19h30 (après le vernissage des œuvres d'Ewa Gaj dans le hall de l'Hôtel de Ville) dans les salons d'honneur de la mairie.

Pianiste franco-polonaise, Joanna Szczepaniak a acquis une renommée internationale, en jouant de grandes œuvres, sans toutefois négliger des œuvres plus intimistes ou des créations de musique de chambre. Son développement artistique est marqué par le célèbre pédagogue Andrzej Jasiński (professeur de K. Zimerman) ainsi que par des professeurs russes tels que W. Mierzanow, E. Mogilewski et R. Bakst.

Son parcours au Conservatoire de Musique de Katowice en Pologne est récompensé par la plus haute distinction : Premier Prix à l'unanimité dans les disciplines de piano, accompagnement et musique de chambre. Elle présente, durant ses concerts, les pièces de compositeurs moins connus, notamment : I. J. Paderewski, grand pianiste et Premier Ministre dans le nouveau gouvernement libre de la Pologne, de A. Michalowski, père de l'école pianistique polonaise, et de G. Bacewicz, compositrice du XX<sup>e</sup> siècle, élève de N. Boulanger.

En 2018, dans le cadre du Festival célébrant le centième anniversaire de l'Indépendance de la Pologne, Joanna Szczepaniak a participé à des concerts avec l'Orchestre philharmonique de Katowice, en jouant notamment le concerto de Paderewski et a donné des récitals contenant certaines de ses œuvres pour piano et de la musique de chambre. C'est donc avec un immense plaisir que nous accueillerons cette brillante artiste dans les Salons d'Honneur.

Concert de piano de Joanna Szczepaniak (1 h 30) le vendredi 24 septembre 2021 à 19 h 30  
dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de ville  
Réservation obligatoire au 06 37 68 35 47 ou au 03 21 74 87 09





Les moissons sont terminées  
pour nos agriculteurs



# Salon Polog

**Samedi 25 et dimanche 26  
septembre 2021**

**Le samedi de 10 h à 22 h  
Le dimanche de 10 h à 19 h**

Espace François Mitterrand



**ESPACE  
COMMERCIAL**



**ESPACE  
RESTAURATION**



**ESPACE  
BAR**

COVID-19



**Pass sanitaire et port du  
masque obligatoires**

Vous pouvez réaliser un test  
antigénique sur place.  
Un délai d'attente est à prévoir.



## **Animation :**

Différents orchestres se relayeront tout le week-end. Vous pourrez donc apprécier chaque jour la musique Polonaise qui animera l'ensemble du salon.

Seront présents : l'orchestres Freddy Mark, Muzykanty, Claudie Muzyk, Dereck Bardzinski, Richard Krol.



## **Stands :**

Beaucoup de stands seront présents, vous pourrez vous procurer des spécialités polonaises, de la charcuterie, des gâteaux, des bijoux, de la décoration, des vêtements, des jouets ... La Pologne et son histoire vous sont retracés au travers de différentes associations et le jumelage Konin - Hénin-Beaumont sera mis à l'honneur.

# Salon de la Pologne

## 6<sup>e</sup> édition



### Restauration :

Elle sera assurée par Mariola Moczinska Catering, de Poznan, qui vous proposera de nombreuses et savoureuses spécialités polonaises, très appréciées des amateurs de la région.



### Inauguration :

**Samedi 25 septembre 2021**

Espace François Mitterrand - 11 h

En présence de Steeve Briois,  
Maire d'Hénin-Beaumont

## Du sport au Salon de la Pologne

### MATCH DE GALA

SAMEDI 25  
SEPTEMBRE  
2021

16 H

ESPACE  
FRANÇOIS  
MITTERRAND



## LES ANCIENS DU RCLENS JOUEURS D'ORIGINE POLONAISE

En présence de :



**Joachim Marx,**  
ancien joueur et entraîneur du RC Lens,  
international polonais.

TERRE  
2024  
DE JEUH



# CARTE « FAITES DU SPORT »



## LA SOLUTION IDÉALE POUR TROUVER SON SPORT

A Hénin-Beaumont, la rentrée s'annonce sportive. En plus de la Fête du sport qui se tiendra le 5 septembre prochain, la Municipalité en partenariat avec les associations héninoises, lance la carte «Faites du sport» !

Ce dispositif 100 % gratuit et imaginé par le Service des sports permet aux Héninois de s'essayer à la pratique des différents sports proposés par les associations de la ville. La carte vous ouvre le droit à 3 séances gratuites du même sport.

Ces essais vous permettront de choisir le sport qui vous convient ! C'est la solution idéale pour les personnes qui souhaitent découvrir ou confirmer leur choix pour une activité physique en particulier.

**Vous souhaitez tenter l'expérience et démarrer votre rentrée sportive dans de bonnes conditions ?**

Rendez-vous au Service des sports (Espace F. Mitterrand, Rue René Cassin), le mercredi de 14 h à 17 h pour retirer votre carte !

## Associations partenaires

Passion Fitness  
La GR Héninoise  
Karaté Club Héninois  
Tennis Club Héninois  
ESHB (Basket)  
Stade Héninois Football  
Hénin Endurance Team  
FCF d'Hénin-Beaumont

Boxing Club Héninois  
Hénin Judo Ju-jitsu  
La Flèche Héninoise  
Les Mustangs  
Hénin Gym  
Olympique Héninois  
Etoile Cycliste Héninoise  
...

Liste non exhaustive qui est susceptible d'évoluer. Plus d'information en contactant la Service des Sports au 03 21 08 60 40

# ESTI'SPORT : DU SPORT GRATUIT TOUT L'ÉTÉ



Laurent Brice, Adjoint au Sport, a souhaité mettre en place les Esti'sport organisés durant les 2 mois de vacances et animés par le service des sports.

Les éducateurs de la ville ont proposé 4 séances de sport par semaine dans les différents quartiers de la ville.

Ces activités ont permis aux participants de pouvoir pratiquer et découvrir une activité sportive, gratuite, encadrée, génératrice de bien-être et bénéfique pour la santé.

Ce dispositif a rencontré un véritable succès et des dizaines de participants se sont succédé durant ces deux mois. Cette action sera reconduite en 2022.



**AGGLO HÉNIN-CARVIN**

**#SAINTEHENRIETTE**

**TRANSFORME TON QUARTIER**

Donne ton avis et choisis tes équipements sportifs !

[www.agglo-henincarvin.fr](http://www.agglo-henincarvin.fr) @agglohenincarvin

## L'ACCENT 9 DANSE & SPECTACLES

### Les horaires à Hénin-Beaumont

#### LES COURS PROPOSÉS

- ÉVEIL à la danse 1, 2 ou 3 : Pour les 4/5 ans (âge au 01/06/2022)
- INITIATION 1, 2 ou 3 : Pour les 6/7 ans (âge au 01/06/2022)

#### POUR LA DANSE MODERN JAZZ

- ENFANTS jazz 1 ou 2 (niveau 1) : Né(e) entre 2011 et sept. 2013. Débutants ou quelques années de modern jazz
- ENFANTS jazz 3 (niveau 1) : Né(e) entre 2009 et 2011. Débutants ou quelques années de modern jazz
- ENFANTS jazz 4 (niveau 2) : Né(e) entre 2008 et 2011. Bases techniques solides et plusieurs années de modern jazz
- ADOS jazz 1 (niveau 1) : Né(e) entre 2005 et 2007. Débutants ou quelques années de modern jazz
- ADOS jazz 2 (niveau 2) : Né(e) entre 2005 et 2007. Bases techniques solides et plusieurs années de modern jazz
- ADULTES débutant jazz 1, 2 ou 3 : Débutants ou quelques années de modern jazz
- ADULTES moyen jazz : Quelques années de modern jazz. Bases techniques à approfondir
- ADULTES inter/avancé jazz : Bases techniques solides et plusieurs années de modern jazz

#### POUR LA DANSE CLASSIQUE

- PRÉPARATOIRE classique 1 : Né(e) entre 2011 et sept. 2013. Débutants ou quelques années de danse classique
- PRÉPARATOIRE classique 2 : Né(e) entre 2009 et 2011. Débutants ou quelques années de danse classique
- ÉLÉMENTAIRE classique 1 (niveau 1) : Né(e) entre 2009 et 2011. Bases techniques et plusieurs années de danse classique
- ÉLÉMENTAIRE classique 2 (niveau 2) : Né(e) entre 2007 et 2010. Technique à approfondir et plusieurs années de danse classique
- SUPÉRIEUR classique : Né(e) entre 2005 et 2008. Technique solide et plusieurs années de danse classique
- ADULTES classique 1 (niveau 1) : Né(e) en 2004 et avant. Débutants ou quelques années de danse classique
- ADULTES classique 2 (niveau 2) : Né(e) en 2004 et avant. Bases techniques solides et plusieurs années de danse classique
- APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE classique : Seulement accessible en double cours, pour les enfants et ados (des le cours d'élémentaire II) pour approfondir sa technique
- POINTES classique : 30 minutes de cours sur pointes. Seulement accessibles suite au cours d'approfondissement et suivant les recommandations de la professeur de danse classique, pour les enfants et ados.

#### LE COURS DE BARRE AU SOL

Accessible dès les cours d'ados jazz, supérieur classique et en cours seul.

### L'ACCENT 9 DANSE & SPECTACLES

#### LUNDI

- 17h30 à 18h15 : ÉVEIL À LA DANSE 1 •
- 18h15 à 19h30 : ÉLÉMENTAIRE Jazz 1 •
- 19h30 à 20h45 : ADOS Jazz 1 •
- 20h45 à 22h : ADULTES Inter/Avancé Jazz •

#### MARDI

- 17h30 à 18h15 : ÉVEIL À LA DANSE 2 •
- 18h15 à 19h30 : ÉLÉMENTAIRE Classique 1 •
- 19h30 à 20h45 : ADULTES Débutant Jazz 1 •
- 20h45 à 22h : ADULTES Débutant Jazz 2 •

#### MERCREDI

- 10h à 11h15 : ENFANTS Jazz 2 •
- 11h15 à 12h15 : INITIATION À LA DANSE Jazz 1 •

- 13h15 à 14h : ÉVEIL À LA DANSE 3 •
- 14h à 15h : INITIATION À LA DANSE Jazz 2 •
- 15h à 16h15 : ENFANTS Jazz 3 •
- 16h30 à 17h45 : ENFANTS Jazz 4 •
- 17h45 à 19h : ADOS Jazz 2 •
- 19h15 à 20h30 : ADULTES Débutant Jazz 3 •
- 20h30 à 21h45 : ADULTES Moyen Jazz •

#### JEUDI

- 18h15 à 19h30 : ÉLÉMENTAIRE Classique 2 •
- 19h30 à 20h30 : BARRE AU SOL •
- 20h30 à 21h45 : ADULTES Classique 2 •

#### VENREDI

- 17h45 à 19h : PRÉPARATOIRE Classique 2 •
- 19h à 20h15 : SUPÉRIEUR Classique 1 •
- 20h15 à 21h30 : ADULTES Classique 1 •

#### SAMEDI

- 10h à 11h : INITIATION À LA DANSE Classique •
- 11h à 12h15 : PRÉPARATOIRE Classique 1 •
- 13h15 à 14h30 : APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE Classique •
- 14h45 à 15h15 : POINTES Classique •

# Un été à la résidence autonomie Louis Pasteur



## UNE JOURNÉE CHAMPÊTRE EN COMPAGNIE DES STARS !

A la grande surprise des résidents et pour leur plus grand plaisir, un barbecue a été organisé le mardi 20 Juillet à la Résidence Pasteur.

Une animation spéciale a ponctué la journée : un spectacle musical avec des sosies !

Johnny Hallyday, Mickael Jackson, Sylvie Vartan et Eddy Mitchell ont chanté et dansé devant un auditoire enthousiaste. Les voix puissantes et la maîtrise

des répertoires des plus grands interprètes ont donné une furieuse envie de chanter aux seniors.

Nous remercions tous les artistes qui ont accepté d'offrir gracieusement ce joyeux spectacle aux seniors de la résidence Pasteur !

Le public a été conquis et souhaite qu'une nouvelle journée champêtre soit déjà programmée l'année prochaine !

## UNE MAGNIFIQUE JOURNÉE À LA MER !

Jeudi 22 Juillet, une dizaine de seniors de la Résidence Pasteur sont partis à Fort Mahon, pour une belle journée ensoleillée sur le littoral de la Somme.

Après un délicieux déjeuner au restaurant « La Terrasse » situé face à la mer, les vacanciers d'un jour se sont promenés le long de l'esplanade pour admirer les paysages du bord de mer.

Située entre la baie de Somme et la baie d'Authie, l'immense plage de Fort Mahon s'étend sur 17 kilomètres et offre un espace infini propice à la détente et l'évasion.

Avant le départ, une petite promenade en ville a permis aux résidents qui le souhaitaient de s'offrir un petit souvenir de Fort Mahon.

C'est avec de belles images de soleil et de mer que chacun est reparti, en fin d'après-midi.



## Inscription au Repas des aînés



Le repas des aînés fait son retour après une année d'absence. La Municipalité est heureuse de s'associer à nouveau au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et au Lycée Hôtelier Henri Senez, pour vous offrir ce grand moment d'échanges et de convivialité le jeudi 7 octobre prochain, à l'espace François Mitterrand, de 12 h à 18h 30. Pour des raisons sanitaires, le repas ne sera pas dansant mais une animation musicale est prévue au programme.

Cette prestation, gratuite, s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint, résidant dans la commune (deux adresses différentes pour un couple sont acceptées mais doivent absolument se situer à Hénin-Beaumont). Important : pour pouvoir en bénéficier, une inscription préalable est nécessaire avec justificatifs (pièce d'identité et justificatif de domicile type facture eau, EDF ou impôts) pour chacun des inscrits ainsi que la présentation d'un pass sanitaire valide.

Les inscriptions se dérouleront au CCAS, 143 avenue des fusillés, du 6 au 17 septembre prochain, et dans la limite des places disponibles.

**Réservation au 03 21 77 35 55**

## A la rentrée, mon corps a besoin de sport !



Finis le sable chaud, les cocktails et les barbecues, il est temps à présent de reprendre le chemin de la salle de sport, de son association favorite ou tout simplement du parc d'à côté pour marcher et/ou effectuer une activité physique.

**Voici quelques conseils pour réussir sa rentrée sportive :**

### 1. Reprenez votre rythme en douceur :

Votre corps n'est plus habitué à être tant sollicité, vous devez donc y aller en douceur pour retrouver vos habitudes sportives. Ne surmenez pas votre corps, augmentez progressivement vos objectifs et, pas d'inquiétude, le rythme reviendra petit à petit. Attention on n'oublie pas de s'échauffer en début de séance et de s'étirer à la fin pour éviter un maximum les courbatures du lendemain, d'autant plus que la rentrée est propice à la découverte de nouveaux sports et donc parfois la (re)découverte de nouveaux muscles.

### 2. Retrouvez une bonne hygiène de vie :

Il est important de coupler la reprise sportive avec une bonne hygiène de vie, car la santé passe aussi par votre assiette. On remplace les produits avec du sucre ajouté et les aliments trop gras par des produits frais comme des fruits, légumes, viandes et poissons. On limite les apéritifs et les sodas sans oublier de boire beaucoup d'eau tout au long de la journée. Essayez également de retrouver un rythme de sommeil régulier.

En effet, le manque de sommeil met à mal votre motivation et fragilise votre corps. En revanche, la fatigue ressentie après une séance de sport vous aide à bien dormir.

### 3. Trouvez votre rythme :

Chaque moment de la journée peut être indiqué pour effectuer une activité sportive : le matin pour commencer avec une bonne dose d'énergie, l'après-midi pour profiter de l'absence des enfants ou au contraire passer un moment en famille, les weekends et jours fériés, et le soir pour se détendre après une dure journée de travail afin d'évacuer les petites tensions du quotidien. N'oubliez pas que l'activité sportive ne se résume pas à courir après un ballon ou sur un tapis, chaque geste est important dans un quotidien de plus en plus sédentarisé. Utiliser l'escalier plutôt que l'ascenseur, marcher jusqu'à votre boulangerie pour l'achat de votre pain, faire une heure de ménage sont de bonnes alternatives à une petite séance de sport.

### 4. Bien choisir son sport :

Selon les besoins de votre corps, votre condition physique et vos envies, vous trouverez forcément un sport adapté et qui vous plaira. N'hésitez pas à vous rapprocher des différentes structures existantes, qui vous fourniront tous les renseignements nécessaires et vous proposeront sûrement d'effectuer un essai pour valider votre choix.

# LA SEMAINE BLEUE

## Lundi 4 octobre 2021

Salons d'honneur – 14 h 30

### CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA SEMAINE BLEUE

Présidée par Monsieur le Maire, mise à l'honneur de la résidence Pasteur / quizz / Chorale  
**Inscription auprès de la Résidence Autonomie Louis Pasteur (03.21.20.14.92)**

14 h à 15 h – Atrium

### CLUB FITNESS D'ENTRETIEN

**Inscription auprès du Temps de Vivre à partir du 6 septembre (03 21 76 60 90)**

14 h à 17 h – Colysée

### CLUB PATCHWORK

**Renseignement au Temps de Vivre (03 21 76 60 90)**

14 h à 18 h – Polonia

### APRES-MIDI RECREATIVE AVEC LE CLUB DE L'AMITIE DU TEMPS DE VIVRE

**Renseignement au Temps de Vivre (03 21 76 60 90)**

## Mardi 5 octobre

12 h 30 – 18 h – Résidence Pasteur

### REPAS-SPECTACLE

Réservé aux résidents

14 h – 16 h – Espace François Mitterrand

### GYM DOUCE – TAÏSO

Réservé aux personnes de plus de 60 ans

14 h 30 – 17 h 30 – Colysée

### ATELIER DE LOISIRS CRÉATIFS

**Renseignement au Temps de Vivre (03 21 76 60 90)**

15 h – 16 h 30 – Colysée

### CLUB DE DANSE EN LIGNE

**Renseignement au Temps de Vivre (03 21 76 60 90)**

15 h – 16 h 30 – CCAS

### VISITE DE LA VILLE

Visite des lieux importants de la ville, des projets en cours ou des réalisations récentes : centre-ville, gare, piscine, Bord-des-Eaux...

**inscription obligatoire au 03 21 77 35 55**

## Mercredi 6 octobre

10 h – 11 h 30 – CCAS

### VISITE DE LA VILLE

Visite des lieux importants de la ville, des projets en cours ou des réalisations récentes : centre-ville, gare, piscine, Bord-des-Eaux...

**inscription obligatoire au 03 21 77 35 55**

## Jeudi 7 octobre

12 h à 18 h 30 – Espace François Mitterrand

### REPAS DES AINES



**Inscription au 03 21 77 35 55, du 6 au 17 septembre 2021,**

Sous réserve des places disponibles (600)  
*Conditions : être âgé de 65 ans et plus, résider dans la commune ; les conjoints sont invités (deux adresses différentes pour un couple sont possibles mais doivent absolument se situer à Hénin-Beaumont). Justificatifs à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile type facture eau, EDF ou impôts, devront être présentés pour chacun. Pass sanitaire obligatoire.*

9 h 30 – 11 h – Colysée

### BALADE PEDESTRE

10 km sur 2 rythmes différents

10 h – 11 h 30 – CCAS

### VISITE DE LA VILLE

Visite des lieux importants de la ville, des projets en cours ou des réalisations récentes : centre-ville, gare, piscine, Bord-des-Eaux...

**inscription obligatoire au 03 21 77 35 55**

14 h – 18 h – Salle Prévert

### APRES-MIDI RECREATIVE DU CLUB PREVERT

**Renseignement au Temps de Vivre (03 21 76 60 90)**

## Vendredi 8 octobre

9 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30 - Salle Prévert  
**SALON DES SENIORS**



Programme :

11 h : Inauguration par les élus,  
 Simulateur de conduite,  
 Atelier créatif,  
 Réalité virtuelle.

Tout au long de la journée :

Présence de divers stands dédiés au 3<sup>e</sup> âge.

Matin - Espace François Mitterrand  
**MARCHE NORDIQUE**

13 h 30 - Parking Diderot

**SEANCE DE CINEMA**

6 € par personne,  
 Un café et une pâtisserie seront servis au Colysée à l'issue de la séance,  
**Renseignement au Temps de Vivre (03 21 76 60 90)**

14 h - 15 h - Atrium

**CLUB FITNESS ENTRETIEN**

**Inscription auprès du Temps de Vivre à partir du 6 septembre (03 21 76 60 90)**

## Samedi 9 octobre

15 h 30 - Salle Polonia

**Pièce de Théâtre**



par la troupe « Boule de cristal »

**Inscriptions préalables auprès de Linda Mielot au 03.21.74.99.99**

15 h - 18 h - Colysée

**THE DANSANT**

Petite restauration en vente sur place

## Dimanche 10 octobre

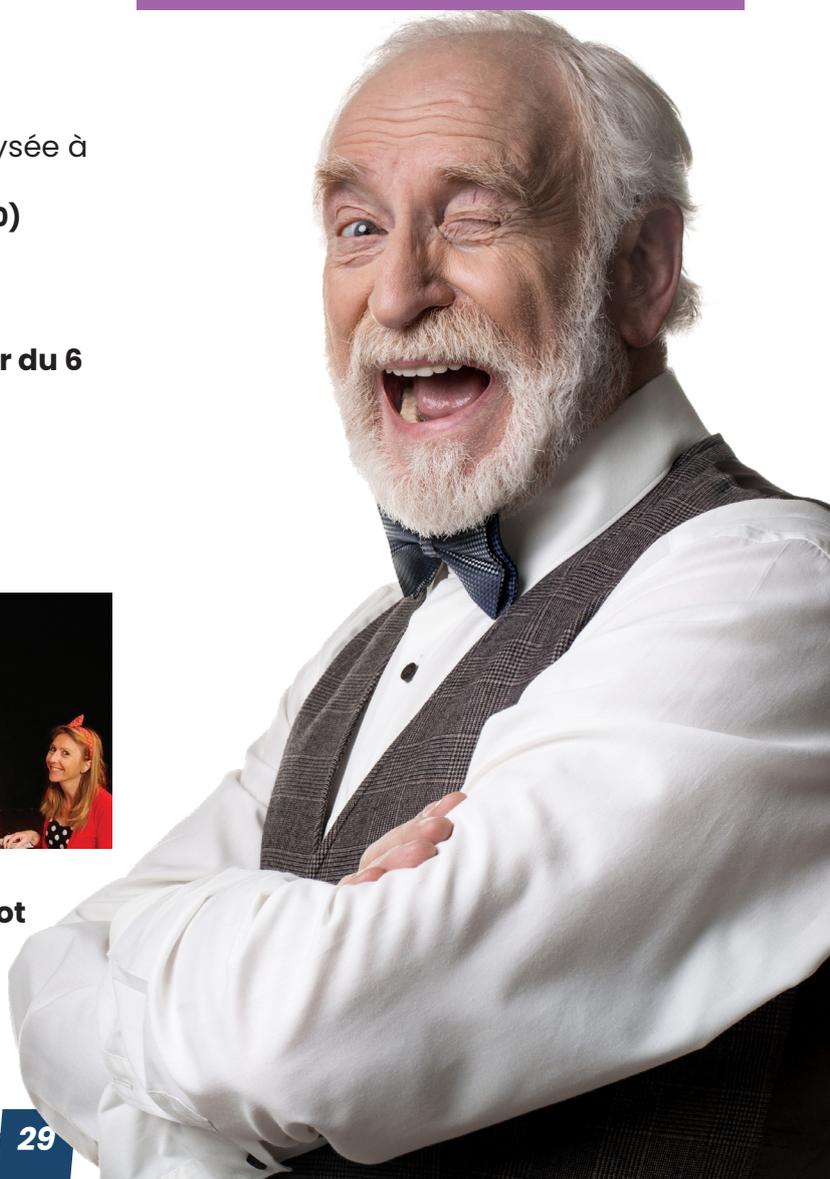
15 h - Espace François Mitterrand  
**SPECTACLE CABARET**



Revue Hypnoticabaret

**Informations et réservation au CCAS au 03.21.77.35.55 à partir du 6 septembre.**

**Ce programme est susceptible d'être modifié selon l'évolution des conditions sanitaires. Nous vous invitons à suivre régulièrement nos actualités sur la page Facebook officielle de la ville ou en contactant par téléphone le CCAS au 03 21 77 35 55**





## RUE ELIE GRUYELLE : LA CHAUSSÉE RÉNOVÉE

Axe important d'accès au cœur de ville, la rue Elie Gruyelle a connu un lifting durant la période estivale. En effet, durant une semaine, les ouvriers se sont activés à couler un nouveau tapis d'enrobé. Une dégradation de certaines portions de la chaussée avait été constatée par les services municipaux : les travaux de réfection ont donc été entrepris pour la plus grande satisfaction des riverains.

## RÉFECTION D'UNE ZONE DE STATIONNEMENT



Une zone de stationnement située rue Léon Pruvot entre les n° 274 et 290 a fait l'objet d'une rénovation afin d'améliorer les conditions de stationnement des véhicules et de circulation des piétons.

Ces travaux sont cofinancés par le Conseil régional dans le cadre des projets présentés par la ville au titre de l'opération Fonds de Travaux Urbains.

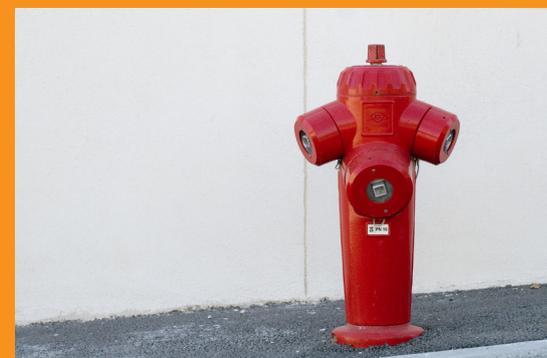
## RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE



La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, qui détient la compétence assainissement et eau potable, a engagé plusieurs chantiers de rénovation du réseau d'eau potable dans la commune.

Les dernières interventions concernent le quartier des Bouviers, les rues du Docteur Laënnec, Diderot et Voltaire. La réalisation de ces travaux de voirie a également été l'occasion de procéder à l'enfouissement du réseau « fibre » dans certaines rues.

## RÉNOVATION DES POTEAUX INCENDIE



Un contrôle du réseau de protection incendie de la ville est réalisé au terme d'une période de trois ans et consiste notamment à vérifier les poteaux incendie. Le cas échéant, certains équipements font l'objet d'une rénovation, voire d'un remplacement afin de maintenir un niveau d'efficacité optimal.

Des interventions sont alors programmées. Cette année, une première opération concerne le poteau incendie situé place Jean Jaurès ; opération qui occasionnera, le temps des travaux, quelques perturbations pour la circulation automobile. Par ailleurs, un poteau incendie sera installé rue du Docteur Laënnec au niveau du cimetière paysager.



# Les travaux du Bd Piette ont démarré !

Engagement de campagne de Monsieur le Maire, les travaux du boulevard Piette ont démarré le 18 août dernier. Cet axe est régulièrement emprunté par des piétons et notamment des jeunes des établissements scolaires situés aux alentours.

Une étude avait été menée afin d'aménager la voirie, de manière à sécuriser le déplacement des piétons sur cette voie. Le projet, comprenant par ailleurs la rénovation de la chaussée et de l'éclairage public, ayant été validé, les travaux ont débuté à la mi-août et comprendront plusieurs phases sur la période du 18 août au 23 décembre.

**Phase 1 du 18 août au 15 octobre :** réfection de la chaussée entre le boulevard Fernand Darchicourt et la rue René Cassin.

**Phase 2 du 20 septembre au 15 octobre :** réfection de la chaussée entre la rue René Cassin et la rue du mars 1906 et début des travaux de création d'une voie piétonne le long de la résidence du Clos du Lac. Par ailleurs, la zone de stationnement actuellement en schiste sera transformée en parking réservé aux véhicules légers ; parking agrémenté d'arbres.

La partie de la voirie longeant l'espace François Mitterrand fera, quant à elle, l'objet d'un aménagement paysager avec la création d'une noue.

**Phase 3 du 27 octobre au 19 novembre :** réfection du rond-point de la place Carré avec création d'une nouvelle allée piétonne et d'un nouvel aménagement des espaces verts.

**Phase 4 du 2 novembre au 23 décembre :** poursuite des travaux de création de l'allée piétonne entre le rond-point de la place Carré et le boulevard Albert Schweitzer.

Les travaux achevés, les piétons pourront se déplacer entre les boulevards Fernand Darchicourt et Albert Schweitzer en sécurité, les automobilistes disposeront d'une voie de circulation rénovée et des bandes réservées aux cyclistes seront tracées.





## Franc succès pour le Village nocturne des commerçants !

Vous rêviez d'un marché d'artisans et de producteurs locaux comme on en trouve l'été au sein des stations balnéaires ?

L'Union des Commerçants d'Hénin-Beaumont et la Ville l'ont fait ! Chaque samedi de l'été, à partir de 18 heures, une vingtaine d'exposants ont proposé aux nombreux visiteurs, venus d'Hénin-Beaumont et des alentours, miel, fruits et légumes, bières locales, fromages, grillades, épicerie du monde, jouets, vêtements, sacs, bijoux et artisanat local.

La météo, pourtant capricieuse cet été, n'a pas freiné les visiteurs : chacun a pu se restaurer au chalet de la place Jean Jaurès et enchaîner un petit pas de danse dans une ambiance musicale conviviale aux sonorités des années 80 !



### L'avis des commerçants

#### Mickaël Le Gendre Gérant du Ch'ti boucher

L'Union des commerçants a lancé cette année, en partenariat avec la Ville, sa toute première édition des villages nocturnes des commerçants : nous sommes ravis de l'engouement des habitants qui ont répondu présent chaque samedi, malgré une météo instable !

Après une année parfois difficile en raison du contexte sanitaire, le village nocturne a permis aux commerces d'Hénin-Beaumont et des environs de se faire connaître ou reconnaître !

C'est un franc succès que nous souhaitons renouveler chaque année !





## MON-COUSCOUS.FR, VOTRE NOUVEAU RESTAURANT DE COUSCOUS «FAIT PAR LA MAMA»

Depuis le mois de juin, Carolanne, la gérante, vous accueille dans son nouveau restaurant Mon-couscous.fr du mardi au dimanche de 11h à 14h et de 18h à 22h ! Le concept est simple : dégustez votre couscous, vos tajines, et desserts orientaux ou coupes de fruits de saison sans bouger de chez vous ou de votre lieu de travail grâce aux options de livraison. Vous pouvez également retirer votre commande directement au restaurant.

Carolanne vous propose des produits frais et locaux des maraîchers et bouchers de la région ! Chaque plat est préparé le jour même avec ces produits de qualité. Pour commander, rendez-vous sur le site [www.mon-couscous.fr](http://www.mon-couscous.fr) ou par téléphone : 03 66 62 98 50.

**Mon-couscous.fr, 26 Rue Paul Vaillant Couturier, 62110 Hénin-Beaumont**

**Hénin Beaumont**  
Rue André Pantigny  
Salle PANTIGNY  
2 et 3 Octobre 2021

**SALON**

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES SOUS OFFICIERS DE RESERVE

**MANGA**  
3<sup>ème</sup> ÉDITION

**1,50€**  
ENTRÉE PAYANTE  
GRATUIT POUR LES MOINS DE 10 ANS

**Samedi 9H-19H**  
**Dimanche 9H-18H**

Cyriarava Webcomic  
NORD SHOGUN  
SebbyShop

MARCHÉ AUX AFFAIRES  
Min Nin Gate.com

**PIZZERIA ENZO**

PIZZERIA  
PÂTE FRAÎCHE  
100% FAITE MAISON

**Pizza au feu de bois**

- Pizzas • Pâtes • Salades
- Desserts maison

43 RUE DENIS PAPIN - 62110 HÉNIN-BEAUMONT  
Sur place, à emporter ou à domicile

Notre restaurant vous accueille\*  
du mardi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30  
vendredi et samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 23h.

Rejoignez-nous sur Pizzeria enzo  
[www.pizzeria-enzo.fr](http://www.pizzeria-enzo.fr)

livraison gratuite à domicile et bureau\*

**03 21 20 44 41**



# NOUVELLE CARTE

délivrée dans les

Pour obtenir la nouvelle CNIE, vous devez être dans l'un des cas prévu de demande ou renouvellement :

- 1<sup>ère</sup> demande de carte nationale d'identité
- Renouvellement pour perte, vol, détérioration, changement d'état civil, changement d'adresse
- Ancienne carte périmée

La CNIE est gratuite, sauf en cas de perte ou de vol de l'ancienne carte (25 euros dans ces 2 cas).

Comment cela se passe en mairie d'Hénin-Beaumont ?

- **Les demandes ne se font que sur rendez-vous.** Les rendez-vous peuvent être pris directement en ligne via le site internet de la ville : <http://www.mairie-heninbeaumont.fr/> soit via le site [rdv360.com](http://rdv360.com), ou encore par téléphone au 03 21 74 99 83.

- **Une pré-demande est indispensable.** Elle est à effectuer sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

- Le demandeur devra être présent en personne le

La carte nationale d'identité au nouveau format, la «carte nationale d'identité électronique » (CNIE) est arrivée dans les Hauts de France.

Outre la validité qui est repassée à 10 ans, qu'est-ce qui a changé ?

Le format : la nouvelle carte d'identité est au format carte de crédit, comme le permis de conduire.

La prise d'empreintes : maintenant obligatoire pour toutes les personnes de plus de 12 ans. La prise d'empreintes s'effectue non seulement à la demande du titre, mais également au retrait. Un tiers ne peut donc en aucun cas être missionné pour retirer la CNIE d'une autre personne.



## VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS ?

VOTRE RECENSEMENT, EST INDISPENSABLE !

Le recensement citoyen, également appelé recensement militaire, est obligatoire pour tout jeune de 16 ans. Il doit être effectué entre le jour des 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit la date d'anniversaire. L'attestation de recensement sera obligatoirement à fournir pour passer des examens comme le baccalauréat ou le permis de conduire.

### Comment faire ?

La démarche en ligne est possible via [service-public.fr](http://service-public.fr), si vous avez la possibilité de numériser vos justificatifs. Vous pouvez également remplir le document dédié que vous pouvez trouver sur le site internet de la ville : [www.mairie-heninbeaumont.fr](http://www.mairie-heninbeaumont.fr)

le document est également disponible à l'accueil de la mairie. Un fois rempli, vous pouvez envoyer votre dossier par courrier (Hôtel de Ville – service Etat-Civil – 1 place Jean Jaurès – 62110 Hénin-beaumont) ou l'envoyer par mail à : [etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr) ou le déposer en mairie.

### Quel délai ?

Nouveauté : délivrance immédiate.

Si la démarche est effectuée en mairie directement, en présentant les documents nécessaires (carte natio-

nale d'identité du jeune demandeur + livret de famille des parents), vous repartirez avec votre attestation de recensement. Pour les demandes effectuées par courrier, par mail ou via [service-public.fr](http://service-public.fr), le service s'engage à traiter votre demande sous 3 jours ouvrés. L'attestation vous sera alors envoyée par courrier (merci de tenir compte donc des délais postaux).

### Quels justificatifs ?

- carte nationale d'identité du jeune demandeur
- livret de famille des parents

### Précisions utiles :

- Aucun duplicata d'attestation ne pourra vous être délivré
- Vous serez convoqué à la journée de citoyenneté dans un délai d'environ 1 an après l'enregistrement de votre recensement.
- De votre recensement découle votre inscription sur les listes électorales lors de votre majorité. Pensez donc à faire part de tout changement vous concernant d'ici vos 18 ans.
- Pensez à créer votre compte sur le site dédié ([Ma jdc : https://presaje.sga.defense.gouv.fr](https://presaje.sga.defense.gouv.fr)). Ceci vous permettra de communiquer avec votre centre de service national, de télécharger votre convocation à la Journée De Citoyenneté (JDC), ou encore de télécharger votre attestation de présence à la JDC.

# E NATIONALE D'IDENTITE

Hauts de France depuis le 17 mai dernier

jour du rdv, ainsi que pour le retrait. Seules les CNIE des enfants de moins de 12 ans peuvent être retirées sans la présence de l'enfant concerné, par l'un des parents (obligatoirement une personne détenant l'autorité parentale). **ATTENTION : l'agent instructeur a l'obligation de voir l'enfant pour la délivrance du titre, soit lors de la demande, sinon au retrait.**

**NOUVEAUTE :** à compter du 1er septembre 2021, la démarche sera possible en mairie Annexe de Beaumont, chaque matinée, UNIQUEMENT sur rendez-vous. Les rdv sont à prendre EXCLUSIVEMENT par téléphone au 03 21 74 87 00 en précisant votre choix.

- Justificatifs à fournir : **ATTENTION, ci-dessous cas généraux ; pour toute situation particulière merci de contacter au préalable le service pour savoir si vous avez des papiers supplémentaires à fournir (divorce, veuvage, tutelle, hébergé par un tiers ...)**

**o S'il s'agit d'une 1<sup>ère</sup> demande :**

- Acte de naissance datant de moins de 3 mois (sauf si la mairie du lieu de naissance a dématérialisé ses actes)

- 1 photo d'identité récente (moins de 4 ans pour les majeurs, moins de 6 mois pour les mineurs)
- Un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois.
- Pour les mineurs : carte d'identité du parent qui fait la demande

**o Pour un renouvellement :**

- 1 photo d'identité récente (moins de 4 ans pour les majeurs, moins de 6 mois pour les mineurs)
- Un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois
- L'ancienne carte d'identité (ou 25 euros de timbres fiscaux + déclaration de vol ou de perte)
- 1 acte de naissance datant de moins de 3 mois si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 5 ans ou si la carte a été volée ou perdue (sauf si la mairie du lieu de naissance a dématérialisé ses actes)

**Pour tout renseignement les agents du service CNIE-Passeports sont à votre disposition au 03 21 74 99 83**

## QUESTION PRATIQUE ETAT CIVIL :

J'AI PERDU MON LIVRET DE FAMILLE, PUIS-JE EN OBTENIR UN DUPLICATA ?



Vous avez perdu votre livret de famille, on vous l'a volé ou il a été détruit, vous pouvez en demander une copie (un duplicata) auprès de la mairie. La démarche est gratuite

### Qui peut faire la demande ?

Seul l'un des titulaires du livret peut en demander un duplicata (un enfant peut aider dans la démarche un parent). Par contre un enfant ne peut pas obtenir un duplicata de livret de famille si ses parents sont décédés.

La demande s'effectue à la mairie de votre lieu de domicile.

### Que devez-vous fournir ?

Vous devez obligatoirement joindre à votre demande :

- Un justificatif de votre identité
- Un justificatif de domicile (titre de propriété, avis d'imposition ou certificat de non-imposition, quittance de loyer, d'assurance du logement, facture de gaz, d'électricité ou de téléphone)
- Informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom, prénoms, date et lieu de naissance de chaque personne + date et lieu du mariage pour les personnes concernées). Ces informations sont à renseigner sur un document préétabli, que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site de la Ville.

### Quel délai pour la délivrance ?

Le duplicata de livret devra être complété par les différentes mairies concernées par des actes (acte de mariage des titulaires, actes de naissances des enfants), le délai de délivrance varie donc en fonction des données à y indiquer. Le livret sera adressé en recommandé avec accusé de réception au demandeur.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter un agent d'état civil : 03 21 74 87 00**

**ou par mail : [etatscivil@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:etatscivil@mairie-heninbeaumont.fr)**

# JOURNÉES DU PATRIMOINE



## A la découverte du patrimoine d'Hénin-Beaumont

Cette année les Journées du Patrimoine porteront encore mieux leur nom que d'ordinaire dans la mesure où elles nous feront découvrir un patrimoine architectural archéologique et contemporain.

**Samedi 18 septembre à 15 h** sera organisée une visite du site archéologique de l'abbaye Notre-Dame d'Hénin-Liétard, connue également sous le nom de Notre-Dame sous Evrin ou Saint-Martin, qui relevait de l'Ordre de Saint-Augustin. Hénin-Beaumont fait actuellement l'objet de fouilles archéologiques, réalisées par le service d'archéologie préventive de Douaisis Agglo, sous la direction de Monsieur Damien Censier, préalablement à un projet d'aménagement.

**Le dimanche 19 septembre à 15 h** aura lieu l'exposition du Fonds d'art contemporain de la municipalité avec quelques œuvres choisies par

Monsieur David Obringer, directeur des Affaires culturelles et Hubert Morelle, directeur de l'École d'arts plastiques, dans le hall de l'hôtel de ville. Cette exposition sera suivie de la traditionnelle visite guidée de l'hôtel de ville qui achèvera ces Journées du Patrimoine.

**Ces événements sont gratuits.**

**Inscription obligatoire pour la visite archéologique et/ou l'exposition d'art contemporain et la visite de l'Hôtel de Ville au 03 21 74 99 99.**

**Masque et Pass sanitaire obligatoires pour toutes ces manifestations.**

Pour la visite du site archéologique de l'Abbaye rendez-vous sur place à 15 h le samedi 18 septembre 2021, rue du Marais

## GROUPE MAJORITAIRE

### Durant l'été, l'opposition s'est déchaînée dans la violence contre les habitants d'Hénin-Beaumont

Quelle mouche les a donc piqués ?

Durant l'été, l'opposition s'en est violemment prise aux habitants de notre ville, quels que soient leur profession ou leur statut. Tout a démarré lors du conseil municipal du 15 juillet dernier, où l'opposition a voté contre des habitants qui souhaitaient acquérir leur logement social.

A la surprise générale, alors que les bailleurs Maisons & Cités et Pas-de-Calais Habitat souhaitaient vendre 3 maisons à leurs locataires, l'opposition a refusé que des jeunes couples puissent devenir propriétaires ! Cette doctrine sectaire a été développée en conseil municipal par des élus qui, manifestement en sont restés au communisme d'avant la chute du mur de Berlin. Les habitants sont ravis d'apprendre qu'avec l'opposition, on doit toujours rester locataire et ne jamais acquérir un bien propre.

Comme si cette violence ne suffisait pas, l'opposition a récidivé en s'en prenant cette fois-ci brutalement aux commerçants. En effet, la Municipalité d'Hénin-Beaumont a décidé d'éditer, en partenariat avec l'association des commerçants de la ville, un catalogue des commerces locaux. Il s'agit de la deuxième édition.

Cette brochure a été diffusée dans de nombreuses communes du secteur pour promouvoir l'économie de proximité et dynamiser le petit commerce : quelle ne fut pas la stupeur des commerçants de voir sur les réseaux sociaux la violence de l'opposition, qui critique véhémentement cette initiative !

L'opposition va-t-elle exiger des frontières aux entrées et sorties de notre ville pour empêcher les clients extérieurs à Hénin-Beaumont de venir y consommer ?

On ne peut que déplorer la méchanceté et la jalousie de l'opposition à l'égard des commerçants de notre ville. En revanche, aucun travail n'a été fourni par l'opposition durant l'été. L'opposition était ainsi absente à la commission la plus importante de l'année, consacrée au Plan local d'urbanisme (PLU) et au Règlement local de publicité (RLP).

L'opposition, particulièrement paresseuse, ne formule jamais une seule proposition et, lorsqu'elle fait un copié-collé d'une motion nationale, claque la porte du conseil en hurlant, car notre majorité ose travailler avec des amendements. L'opposant résiduel, lui, quand il s'agit de critiquer les élus majoritaires, n'hésite pas à publier sur les réseaux sociaux des éléments de langage nationaux de la pire extrême-droite.

Le 14 juillet, pour la 2e fois, Marine Tondelier a bloqué le bus des anciens combattants lors d'une cérémonie officielle, avec sa voiture qu'elle gare n'importe comment. Elle qui prône le vélo à tout bout-de-champ bloque donc nos séniors, comme une provocation assumée de sa part. Ces gens-là ne respectent rien !

Hurler, devenir hystérique en conseil, bloquer la circulation, lyncher les commerçants ou les habitants qui veulent devenir propriétaires : voilà le bilan estival d'élus incapables, qui ont la haine de notre ville !

## GROUPE MINORITAIRE

### POUR UNE DÉMOCRATIE LOCALE VIVANTE !

Nous intervenons en Conseil municipal et déposons des motions sur des sujets du quotidien. Par exemple, nous défendons votre pouvoir d'achat, la baisse des impôts, les services municipaux, l'eau, les enjeux sociaux, environnementaux... Mais ces textes sont transformés en hommage à la majorité, plutôt que de dialoguer. Nous nous battons pour l'intérêt général des habitants, pas pour notre intérêt personnel. Nous réaffirmons également nos engagements dont celui de favoriser les Référendums d'Initiative Citoyenne (RIC) et de vraies concertations, tant pour les problèmes du quotidien que les grands projets d'avenir. **A. GACK, I. TAOURIT, M. TONDELIER**

## NON-INSCRIT

La pratique d'une activité associative revêt en cette rentrée scolaire une importance réelle. Aux dirigeants, nous leur assurons écoute et soutien, conscients des difficultés qu'ils peuvent comme les commerçants éprouver. **P. PIRET**



## Réponse à la désinformation d'un journaliste de la Voix du Nord

Il y a quelques jours, un pseudo-journaliste de la Voix du Nord a cru bon faire le buzz à propos de la rue La Bruyère. Voici nos réponses à son article mensonger

**L'agence héninoise de La Voix du Nord a publié, dans son édition du 27 août dernier, un article intitulé "un énième feu volontaire dans un quartier livré à lui-même".**

### **Ce titre est factuellement inexact.**

En effet, ce quartier retient l'attention de la Municipalité sous différents aspects. Ce quartier n'est ni abandonné ni livré à lui-même, puisque des projets de rénovation et d'aménagements sont prévus et voient le jour.

La Municipalité, en lien avec le bailleur social Maisons et Cités, a décidé de mener une opération de renouvellement urbain.

Ce projet consiste à acquérir puis démolir une partie des habitations de la rue Hélène Boucher, 10 maisons de la rue La Bruyère ainsi que les anciens bâtiments des "Voyages Rose".

Ce projet, défini avec Maisons et Cités et l'EPF, consiste à réaliser un nouveau programme d'habitat, à réaménager la partie de la rue La Bruyère située entre la rue Henri Barbusse et la rue Hélène Boucher et à créer un parking.

**Dans son article, l'agence héninoise de La Voix du Nord indique que "la hauteur des herbes folles donne une petite idée de l'avancée du dossier", sous-entendant que ce projet n'avance pas.**

### **Ceci est inexact**

car depuis 2 ans, 10 propriétés bâties ont été acquises. Les travaux de démolition ne pourront être effectués que lorsque l'EPF sera en possession de la totalité des bâtiments. Cette procédure peut certes être longue, mais elle est habituelle à tout projet de renouvellement urbain. Ce quartier n'est pas livré à lui-même, comme l'agence héninoise de La Voix du Nord l'indique, puisque des travaux de rénovation du réseau d'eau potable, d'enfouissement des NTIC ont eu lieu encore avant l'été.

Par ailleurs, ce quartier bénéficiera d'une transformation globale puisqu'à partir de la fin d'année, les réseaux d'éclairage public et les réseaux d'électricité seront également enfouis, puis les voiries et les trottoirs seront totalement refaits dans ce quartier pour une opération d'aménagement d'un montant total de 2,6 millions d'euros.

Parallèlement à cela, un permis de construire relatif au projet d'extension de l'IME a été accepté en juin 2021.

**L'agence héninoise de La Voix du Nord indique, par la voix d'un voisin, qu'il n'y a "aucune sécurité, rien".**

### **Ceci est totalement inexact.**

Consciente des problématiques de squats réguliers, la Commune n'est pas restée les bras croisés. Elle a en effet alerté et mis en demeure les propriétaires des différents logements et bâtiments squattés.

C'est ainsi qu'au mois de juin s'est tenue une cellule de veille, à laquelle ont participé le sous-préfet, le commissaire divisionnaire, le procureur de la République, le bailleur Maisons et Cités et les élus de la commune, où ce dossier est suivi de façon régulière.

Un mineur délinquant, qui squattait illégalement un logement, a d'ailleurs été mis en examen et placé en foyer depuis le 7 juillet dernier, grâce à l'action collective des différentes institutions.

Par ailleurs, dans un courrier en date du 19 avril 2021, la Municipalité a demandé à Maisons et Cités de démolir le lot de 2 maisons jumelles situées aux 6 et 8 rue Hélène Boucher, ces logements étant régulièrement squattés.

En attendant la décision du bailleur, la Municipalité a déployé des efforts pour sécuriser ce quartier avec des passages quotidiens de la Police Municipale.

Ces derniers ont ainsi permis d'interpeller des squatteurs, des personnes qui troublaient la tranquillité publique ou encore un individu qui commettait un vol par effraction.

Enfin, à propos des propositions de relogement de Madame Drelon, affirmant qu'il ne lui aurait été proposé que des appartements, ceci est une nouvelle fois inexact puisque Maisons et Cités lui avait fait une proposition de location de maison dès juin 2020, qui a été refusée par l'intéressée.

## **Les drôles de méthodes de T. Diquattro**



Visiblement, le sérieux avertissement que les juges de la Cour d'Appel de Douai ont envoyé à l'agence héninoise de la Voix du Nord n'a pas servi de leçon. L'arrêt de la Cour d'Appel de Douai, pour condamner le journal en diffamation, pointait l'absence d'enquête sérieuse ou le fait de ne pas avoir essayé de contacter la Mairie avant d'écrire un article à charge.

3 ans après, rien n'a changé et le pseudo-journaliste Thomas Diquattro a publié un article militant indiquant clairement que la Mairie d'Hénin-Beaumont délaissait tout un quartier. Comment ce scribouillard peut-il le savoir sans même avoir essayé de contacter un élu ou un directeur de service au sein de la Mairie ? Le but n'est pas d'informer les lecteurs de la Voix du Nord mais de salir encore et toujours une ville et ses élus. 7 ans après l'élection de Steeve Briois, l'agence héninoise de la Voix du Nord ne digère toujours pas le verdict des urnes et s'attaque en permanence à la démocratie, en bafouant les règles élémentaires du contradictoire et du pluralisme politique.

Ces méthodes-là ne sont pas celles d'un journaliste mais d'un vulgaire colleur d'affiches. A défaut de savoir manier un stylo, Thomas Diquattro sait manier le balai et la colle !

+ DE **50**  
SPORTS  
À DÉCOUVRIR



Hénin-Beaumont

**DECATHLON**

HENIN BEAUMONT

Ville

Active & Sportive



Navette gratuite pour relier  
l'Espace François Mitterrand  
et Decathlon

LA VILLE D'HÉNIN-BEAUMONT ET DECATHLON  
S'ASSOCIENT POUR LA FÊTE DU SPORT !



**TROUVER SON SPORT  
EST UN JEU D'ENFANT**

**DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021**

**DE 9 H À 18 H**

ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND, RUE RENÉ CASSIN  
& SUR LE SITE DECATHLON HENIN-BEAUMONT, ZAC DU BORD-DES-EAUX

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**